

■ **Restaurant La Croix d'Or SA**, à Chézard-Saint-Martin, Grand-Rue 34. Nouvelle société anonyme. Statuts du 16.07.2003. But: exploitation, gestion d'établissements publics, toutes activités dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie et des loisirs, service traiteur; toutes opérations financières commerciales et mobilières en rapport avec son but ou propre à le développer, vendre ou acheter des fonds de commerce; acquérir tout bien immobilier à titre d'établissement stable. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre signature ou par lettre remise contre récépissé si tous les actionnaires sont connus, sinon FOSC. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Mentha Viviane Marceline, de Cortaillod, à Fenin-Vilars-Saules, présidente, et Bolliger Werner, de Schlossrued, à Fenin-Vilars-Saules, avec signature collective à deux. Réviseur: 'Société Fiduciaire MOOR Sàrl', à Genève.

Journal no 1775 du 17.07.2003
(01097486 / CH-645.4.096.498-9)